

A F R

SARL au capital de 70.000 F
Siège social : 11 rue de la Coutellerie

PONTOISE

379 873 300 RCS PONTOISE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du 18 Avril 2000

Le 18 Avril 2000 à 15 heures 30, à STE SAVINE (Aube), MOTEL SAVINIEN, 87 rue La Fontaine, Madame Nicole LANGEL, agissant es qualité de Président du Conseil d'Administration de la société SADEC, Associée unique de la société AFR, a pris les résolutions suivantes en présence de Monsieur Romain LEMAIRE, Gérant :

PREMIERE RESOLUTION - Approbation des comptes

Madame Nicole LANGEL approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 Octobre 1999, lesdits comptes se soldant par un bénéfice net comptable de 54.223 F.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

DEUXIEME RESOLUTION - Conventions réglementées

Madame Nicole LANGEL approuve les conventions réglementées par l'article 50 de la loi sur les sociétés commerciales.

TROISIEME RESOLUTION - Affectation des résultats

Madame Nicole LANGEL décide d'affecter le résultat de la manière suivante, à savoir :

- la totalité à l'apurement partiel du poste « Report à nouveau »

En outre, elle prend acte que conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., les rapports présentés mentionnent qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

QUATRIEME RESOLUTION - Nomination d'un Co-Gérant

Madame Nicole LANGEL décide de nommer en qualité de Co-Gérant pour une durée indéterminée :

. Monsieur Jean-Luc KIRCHGESSNER, demeurant à PLOBSHEIM (Bas-Rhin), 15 rue de la Scierie.

Ce dernier, antérieurement pressenti, a fait savoir qu'il accepterait le mandat qui pourrait lui être confié.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16 heures et de tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé par Madame Nicole LANGEL après lecture.

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

